

Présenter le Logiciel Libre

Enjeux et culture du libre



Lionel Allorge

Frédéric Mandé

Modifié par Jean-Christophe Marti
pour l'association Linux Ventoux

Le Logiciel Libre en trois mots

Je peux définir le logiciel
libre en trois mots :
Liberté, égalité, fraternité

Richard Stallman

Liberté



Liberté : car vous faites ce que vous voulez avec le programme, pas ce que le développeur a décidé pour vous

Égalité



Égalité : car chacun possède les mêmes libertés face au logiciel, le développeur n'est pas tout puissant

Fraternité



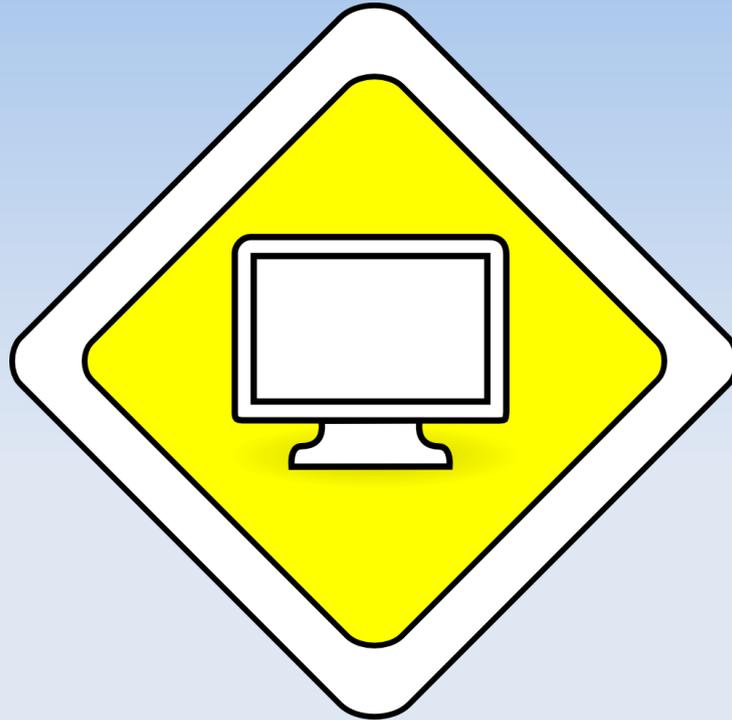
Fraternité : car le logiciel libre encourage la collaboration entre les utilisateurs, la possibilité d'échanger, de partager

Les 4 libertés ?



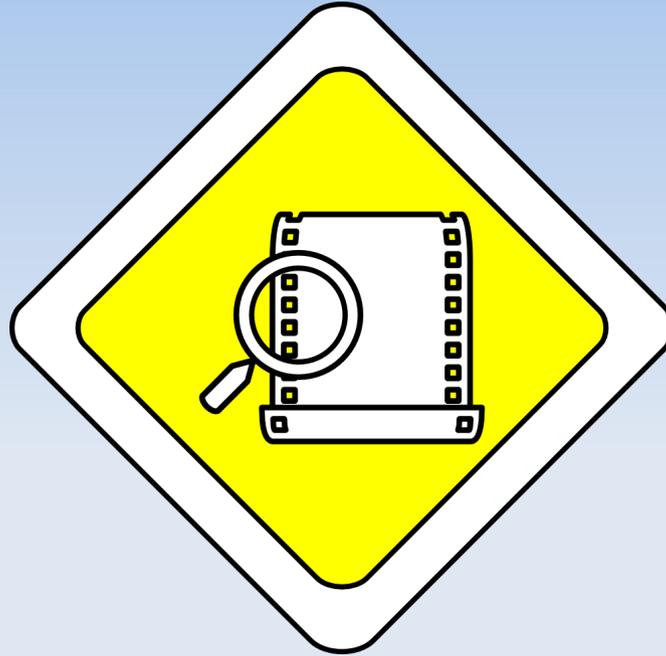
Le Logiciel Libre se définit
par 4 libertés proposées par
Richard Stallman

Utiliser



Liberté 0 : Liberté d'utiliser le logiciel, pour quelque usage que ce soit

Etudier et adapter



Liberté 1 : Liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter grâce a son code source

Distribuer



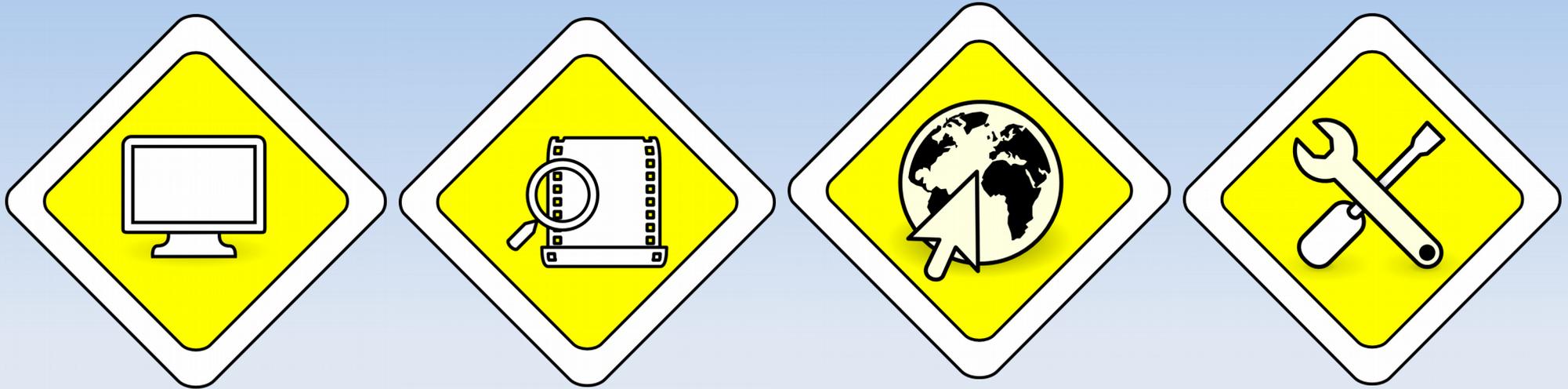
Liberté 2 : Liberté de créer et de distribuer des copies

Modifier et redistribuer



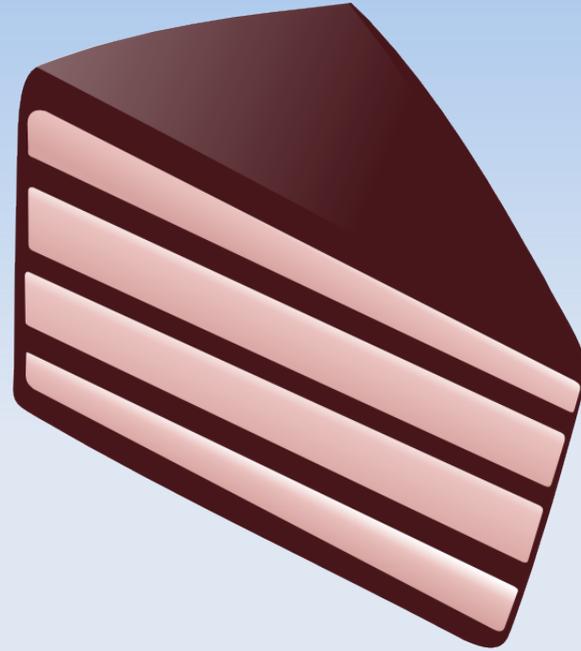
Liberté 3 : Liberté de modifier et de redistribuer des versions modifiées grâce à son code source

Protéger l'utilisateur



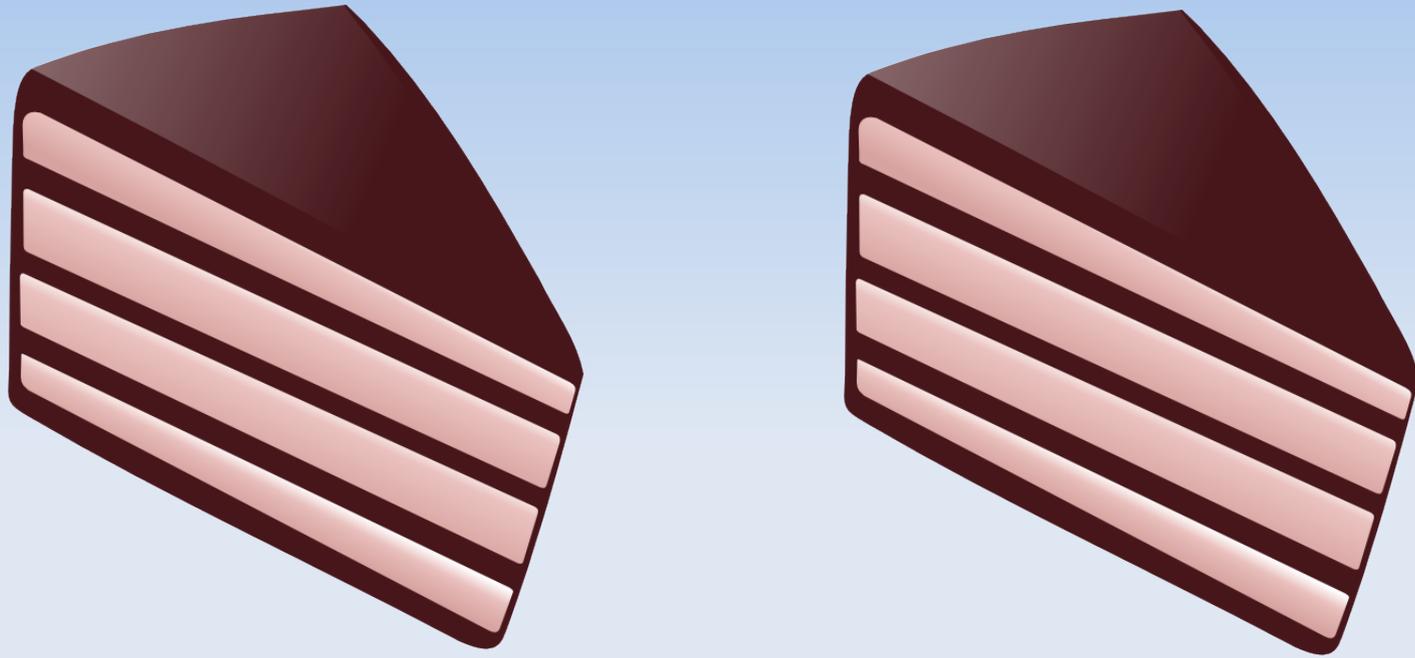
Ces 4 libertés sont faites pour protéger l'utilisateur final et ne sont pas des obligations

Métaphore recette de cuisine



Vous ne pouvez pas refaire le plat chez vous si vous n'avez pas la recette

Métaphore recette de cuisine



Pour un logiciel, le code source
c'est la recette de cuisine
Il est nécessaire pour appliquer
les 4 libertés

Idées reçues



Le logiciel libre est gratuit :

Non, pas forcément !

Un logiciel libre peut être payant, un logiciel gratuit est rarement un logiciel libre

Idées reçues



On ne gagne pas d'argent avec le logiciel libre :

Certains y arrivent !

Estimation du marché français du libre en 2012 :
2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaire

Idées reçues



Un logiciel libre doit rendre public son code source : Non, seulement pour ces utilisateurs !

Idées reçues



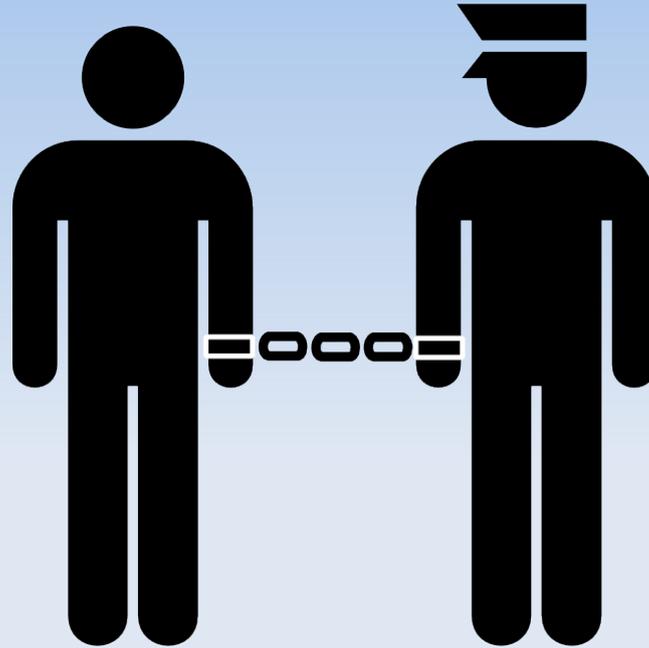
Le Logiciel Libre est contre le droit d'auteur : Non, au contraire, les licences de logiciel libre se basent sur le droit d'auteur pour garantir les 4 libertés

Termes et expressions à éviter



- "Open source" : préférez "Logiciel Libre"
- "Logiciel commercial" : n'est pas un synonyme de "logiciel non libre"
- "Donner un logiciel libre" : préférez "Distribuer un logiciel libre"
- "Propriété Intellectuelle" : n'a pas de sens car cela recouvre de nombreuses notions juridiques

Logiciel non libre



Le "Logiciel non libre" est le contraire d'un "Logiciel Libre", il implique **division** et **impuissance**

On parle aussi de logiciel propriétaire, privateur ou privatif

Logiciel non libre



Division : interdire la copie des logiciels c'est interdire toute coopération : si un ami a besoin d'une copie, la licence vous interdit de la lui donner. Une solution : n'ayez pas d'amis !

Logiciel non libre



Impuissance : pas du code source implique pas de vérification possible sur ce que fait le logiciel. Il faut faire une confiance aveugle au développeur alors que l'expérience montre que les abus sont nombreux (faille de sécurité, espionnage)

Formats de fichier ouverts



Les logiciels libres vont de pair avec des formats de fichiers **ouverts** (les détails de fabrication sont connus et librement utilisables) et **interopérables** (plusieurs programmes peuvent lire et écrire ce format)

Formats de fichier fermés



A l'inverse les logiciels non libres vont de pair avec des formats de fichiers **fermés** : les détails de fabrication ne sont pas connus, seuls les créateurs du format peuvent l'utiliser dans leurs programmes

Quelques oppositions



Logiciel privateur :

Rigidité

Offre

Rente

Démocratie

Cathédrale



Logiciel libre :

Flexibilité

Demande

Innovation

Démocratie

Bazar

Linux, GNU/Linux, Distribution

- Linux : noyau, équivalent du moteur
- GNU : ensemble de logiciels, équivalents d'un volant, de roues, ...
- Distribution : ensemble d'un noyau et de logiciels, équivalent d'une voiture
- Ubuntu et Debian sont des distributions GNU/Linux, cela ne veut pas dire qu'elles se limitent aux logiciels GNU...
- Chaque distribution fait le choix d'intégrer des logiciels ou non

Sujets « brûlants »

- HADOPI
 - Surveillance des réseaux d'échange pair à pair par une entreprise privée pour le compte des ayants droits

Sujets « brûlants »

- ACTA
 - Traité "anti-contrefaçon" instaurant, notamment, la surveillance et le filtrage généralisé de l'ensemble des communications électroniques par des entreprises privées au nom de la "propriété intellectuelle".
 - Imaginez-vous les facteurs ouvrant chaque courrier pour vérifier que vous n'expédiez pas des photocopies d'extraits de livres sous droit d'auteurs ?

Sujets « brûlants »

- Neutralité du réseau
 - Pas de distinction sur les contenus selon leur nature, destination ou provenance
 - Analogie : Réseau d'eau potable vs douanes

Sujets « brûlants »

- Vente liée
 - Théoriquement, la "vente liée" d'un ordinateur et de logiciels est interdite. En pratique, tous les ordinateurs vendus dans le commerce sont livrés avec un système d'exploitation payant.
 - Le consommateur n'a pas conscience qu'il paye pour un logiciel qu'il ne veut pas forcément ou dont il n'a pas besoin.
 - Empêche une forte démocratisation des systèmes libres.

Linux Ventoux

- Jeune association (création en 2011)
- Présence locale en Vaucluse
- Journées de présentation et de découverte
- Ateliers d'initiation
- Support et assistance assurés par des bénévoles
- Réunions bi-mensuelles au Foyer rural de Villes sur Auzon

Licence



Cette présentation est sous double licence libre

- Creative Commons BY SA
- Licence Art Libre

Les images viennent de Wikimedia Commons